



Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire.
Association d'intérêt général (éligible au régime fiscal du mécénat – cf rescrit DGFIP du 08 avril 2015)
Agrément Jeunesse et Education Populaire n°59 JEP 1975.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU NORD
ARRIVEE

- 3 AVR. 2018

Direction de l'Insertion Professionnelle et
de la Lutte contre les Exclusions

Mr Jean-René LECERF
Président du Conseil Général du Nord
Direction de la Lutte contre les Exclusions
et Promotion de la Santé
Pôle Gestion – Equipe Intervention Financière
Hôtel du Département
51, rue Gustave DELORY
59047 LILLE Cedex

Lille, le 29 mars 2018

Objet : Demande de subvention pour l'année 2018

Pièces jointes : Dossier de demande de subvention 2018— Plaquette de présentation du CAFFES, statuts, extrait du JO des associations, RIB, Livret d'accompagnement et feuillet d'utilisation de notre court-métrage « Il était une fois l'Infini »

Monsieur le Président,

Centre d'accueil, d'écoute, d'information et de prévention, le CAFFES, fort de son expertise et de l'expérience acquise par l'ex-ADFI Nord-Pas-de-Calais-Picardie qu'il a absorbé, accompagne depuis 1975 les familles et sortants d'emprise sectaire, de quelque nature qu'elle soit.

Notre bilan actuel

Voilà 40 ans que nous sommes confrontés aux ravages de l'emprise sectaire.

- Nous avons connu les « sectes » -ainsi les appelait-on alors -leurs pratiques, leurs ruses et leurs travers et dérives - et nous y avons fait face. Nous avons reçu leurs victimes en pleine détresse, nous les avons soutenues au mieux - avec cœur- et nombreuses sont celles qui, avec nous, ont recouvré leur libre-arbitre, sont revenues à une vie de nouveau équilibrée.
- Nous avons milité inflexibles auprès des institutions afin que soient reconnues les dérives sectaires, afin que soient mises en place, en conséquence, des lois et des organisations d'Etat et nous avons été entendus : la France est depuis plus de 20 ans un pays pionnier en matière de défense des personnes face aux dérives sectaires.
- Nous n'avons jamais cédé aux menaces des groupes sectaires qui ont voulu nous intimer au silence et stopper nos actions, bien au contraire. Chaque année nous les avons vus adapter leurs méthodes aux changements sociétaux et législatifs, toujours nous avons reconsidéré nos objectifs, nos moyens pour les devancer et être prêt à assurer notre rôle auprès des victimes.

Aujourd'hui nous recevons plus d'appels au secours que nous n'en avons jamais reçus. Cela signifie d'une part que notre travail est mieux reconnu mais également que les victimes d'emprise sectaire sont en plus grand nombre.

Comme en atteste le rapport 2016-2017 de la MIVILUDES, publié en mars 2018, l'Etat estime le CAFFES comme un « relais indispensable » à son action. La MIVILUDES et la CAIMADES nous contactent régulièrement : nous nous sommes chacun construits ensemble, nous avons besoin les uns des autres pour protéger efficacement les personnes, nous nous devons par égard pour elles de continuer d'œuvrer de front, il nous faut encore améliorer en qualité et en quantité nos interactions avec les institutions (1).

Par ailleurs, depuis deux ans, afin d'endiguer la prolifération de dérives sectaires et de victimes, le CAFFES a multiplié ses outils et démarches de prévention. L'Etat a fait de même au travers de la MIVILUDES avec le *Plan national de prévention de la radicalisation*. Ces actions ont eu des échos positifs : c'est maintenant avéré, le public et les professionnels ont besoin d'y voir clair quant aux questions de dérives sectaires, qu'elles concernent la santé, la radicalisation ou l'enfance. Pour répondre à ce besoin nous allons accentuer notre effort de prévention dans le département du Nord avec l'appui des acteurs locaux (2).

(1) <http://www.derives-sectes.gouv.fr/publications-de-la-miviludes/rapports-annuels/rapport-annuel-dactivit%C3%A9-2016-2017>

(2) <http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/02/2018-02-23-cipdr-radicalisation.pdf>

Nos ambitions pour l'avenir : l'accent sur la prévention

A ce jour nous disposons, pour nos démarches de prévention :

- de personnel qualifié à animer des séances de sensibilisation ;
- de l'agrément jeunesse et éducation populaire ;
- de liens avec d'anciennes victimes qui, à notre demande, peuvent venir témoigner, avec le recul nécessaire et la pondération qui est de mise, de ce qu'elles ont vécu ;
- de supports vidéo permettant d'adapter nos présentations à divers auditoires ;
- d'une bande dessinée illustrant les mécaniques et les signes propres à l'emprise sectaire conçue pour un public adolescent ;
- d'un film d'animation de 11 minutes revenant plus en détail sur le parcours d'un des personnages de notre bande dessinée ;
- d'un court métrage de 25 minutes « *Il était une fois l'infini* » montrant comment opèrent les mécanismes d'entrée et de sortie d'emprise à l'intérieur d'un groupe (fictif) à caractère thérapeutique utilisant des méthodes sectaires ;
- de plaquettes informatives facilement distribuables ;
- d'un site internet où est publiée « l'actualité sectaire » et où figurent, outre nos préconisations en matière de prévention et d'accompagnement, nos productions diffusables en libre accès <http://caffes.fr/>

Nous avons testé ces éléments en pratique, consolidé nos outils à l'usage suivant les curiosités et les intérêts de nos publics, nous avons eu la fierté d'être entendus, questionnés puis rappelés : nous avons la prétention de voir en la reconnaissance de ces actions leur pertinence. Ce qu'il nous manque pour tirer parti de ce travail c'est le temps, et c'est ce temps-là que nous allons dorénavant chercher à dégager comme suit :

- en améliorant encore et toujours nos relations avec les institutions. Nous avons besoin de leurs contacts, de leurs accréditations, de leurs connaissances internes afin de faciliter nos démarches et de nous adresser en premier lieu au public prioritaire ;
 - en nouant de nouveaux partenariats avec l'Education nationale et avec la Santé ;
 - en augmentant nos effectifs par la création d'un poste de service civique ;
 - en formant des professionnels qui pourront sensibiliser à leur tour.
- Nous avons notamment été sollicités par la direction territoriale de Lille pour présenter en juin prochain aux travailleurs sociaux de ce territoire nos actions et les sensibiliser au processus de l'emprise sectaire en général et à la radicalisation en particulier.
- en militant pour un meilleur accompagnement des victimes et de leurs familles, car nous ne baissons pas nos exigences en ce qui les concerne et le temps qui leur est dévolu.

En résumé, nous avons élaboré des outils, il nous reste à stabiliser les équipes et les habitudes de travail pour les exploiter au mieux.

Nos moyens

Ces dernières années, grâce à votre soutien, nos effectifs ont pu se maintenir, nous avons pu garantir aux victimes et à leurs familles une aide immédiate et compétente.

Parallèlement, nous avons construit un processus de prévention en accord avec les services de l'Etat et les politiques publiques qu'ils ont la charge de conduire.

Pour maintenir la qualité de notre accompagnement et poursuivre nos actions de prévention conformément aux objectifs que nous nous sommes fixés, nous avons besoin que soit renouvelé votre soutien.

Le temps et les ressources financières que vous nous allouez sont indispensables à notre action et aux personnes auxquelles nous nous dévouons.

Pour nous mais surtout pour elles, d'avance, nous vous remercions.

Charline DELPORTE, Présidente du CAFFES.
Chevalier de la Légion d'Honneur.

